

Tour de Romandie ou Tour de l'Ouest de la Romandie ?

Vincent Wermeille (PCSI)

Début septembre a eu lieu le Tour de Romandie féminin, une épreuve cycliste dont le départ a été donné à la Grande Béroche et dont l'arrivée a été jugée à Morges après une étape valaisanne. Le Tour de Romandie féminin n'a jamais posé ses roues dans le Jura alors qu'il y a bien longtemps que l'épreuve masculine n'a plus fait étape dans notre canton.

Ces épreuves cyclistes représentent un vecteur de promotion puissant pour la Romandie grâce à sa retransmission en direct sur les chaînes TV suisses et mondiales et créé des impacts économiques, touristiques et sociaux importants. Les courses offrent également un spectacle fascinant pour le public et de superbes images aux téléspectateurs.

Comme le précise le site internet de l'organisateur, l'impact médiatique du Tour de Romandie dépasse largement les frontières helvétiques. L'évènement regroupe l'en-semble des can-tons romands sous une même entité et repré-sente un vec-teur de pro-mo-tion touristique et culturel puis-sant pour la Roman-die.

Le financement des Tours de Romandie est notamment assuré par les fonds de loterie de chaque canton romand mais la répartition des épreuves en Suisse romande est inégale, quand bien même il revient aux organisateurs, de départs ou d'arrivées d'étapes, souvent des communes, de faire acte de candidature et de s'acquitter d'un montant de plusieurs dizaines de milliers de francs.

Afin que le Tour de Romandie ne devienne pas le Tour de l'Ouest de la Romandie, le Gouvernement est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Envisage-t-il d'intervenir auprès de la Fondation du Tour de Romandie afin de favoriser l'organisation d'une étape du Tour de Romandie (masculin ou féminin) dans le canton du Jura ?**
- 2. La mise sur pied une étape jurassienne en 2026 avec un départ ou arrivée d'étapes à Moutier donnerait une visibilité exceptionnelle sinon historique non seulement à la région mais également au Tour de Romandie ; le Gouvernement partage-t-il cet avis ?**

Vincent Wermeille (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Emilie Guillaume (PVL)

Intervention déposée officiellement le 20 septembre 2024